



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Multiplication des attaques aux mortiers d'artifice

Question écrite n° 312

Texte de la question

M. Thomas Ménagé appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la multiplication des attaques aux mortiers d'artifice. Ces attaques, tant en zone urbaine qu'en zone rurale, sont susceptibles d'attenter gravement à la vie des forces de l'ordre, des sapeurs-pompiers et des habitants. Elles constituent, en tous les cas, un trouble à la tranquillité et à l'ordre public inacceptable. Il lui demande donc quelles mesures le Gouvernement compte prendre afin de mettre fin à ces attaques et démanteler les réseaux de fourniture de ces armes.

Données clés

Auteur : [M. Thomas Ménagé](#)

Circonscription : Loiret (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 312

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 juillet 2022](#), page 3532

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)